

→ En bref

▷ Errata

Dans notre numéro de janvier-février à la rubrique « Vos échéances » (EM n° 1664, p. 37), nous indiquons une échéance au 1^{er} janvier 2008 dans le paragraphe sur la formation à la personne compétente en radioprotection. L'arrêté du 21 décembre 2007 a reporté cette échéance au 1^{er} janvier 2009. D'autre part, dans l'article sur le PET recyclé du numéro de mars (EM n° 1665 p. 36), le schéma d'Évian comporte une erreur : les émissions de CO₂ liées à la fin de vie sont des valeurs négatives (- 8 et - 6,2 g).

▷ Le 9-3 écoresponsable

Le conseil général de Seine-Saint-Denis a sorti un « Agenda 21 pour une administration écoresponsable » en 2007-2009. Pour ses propres agents, le Département a déjà mis en place des vélos de service, la collecte sélective du papier, un éclairage à basse consommation et une procédure d'achats verts. Tél. : 01 43 93 90 65.

▷ Deux en un

Le Groupement autonome des producteurs d'électricité (GPAE) et Hydrowatt s'unissent pour former un seul syndicat : France Hydro-électricité, pour « défendre particulièrement les intérêts des petits producteurs ». Présidente : Anne Pénalba, délégué général : Olivier Roussel. francehydro@francehydro-electricite.fr

■ Eau

Une step HQE en Seine-et-Marne

En Seine-et-Marne, le syndicat intercommunal d'assainissement de Chartrettes, Bois-le-Roi, Fontaine-le-Port, épaulé par le cabinet AR Architectes, a choisi de construire sa nouvelle station d'épuration (9800 équivalents-habitants) selon une démarche HQE. Inaugurée en juillet prochain, l'usine, qui conjuguera traitement biologique des effluents et chaulage des boues suivi d'un stockage et d'un épandage agricole, est construite par OTV (filiale de Veolia Eau) sur une ancienne friche industrielle en plein cœur d'un espace naturel sensible, le parc de Livry. Le respect du patrimoine naturel a donc été la priorité du syndicat. Priorité à laquelle AR Architectes a répondu par un projet axé sur l'intégration visuelle du bâtiment dans l'environnement, en l'occurrence une station compacte semi-enterrée à toiture végétalisée. La démarche a également intégré la gestion

des nuisances olfactives au niveau des effluents bruts et des boues, ainsi que la récupération des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts et le nettoyage de la voirie lourde, sans compter un traitement tertiaire des effluents sur zone humide et jardins filtrants (société Phytorestore). La préservation de la biodiversité n'a pas été oubliée : des nichoirs à hirondelles et des abris à chauves-souris ont été installés sur la façade des bâtiments. Ce projet de 2 millions d'euros,

financé par l'agence de l'eau Seine-Normandie, la Région Ile-de-France et le syndicat, illustre une tendance forte : l'intégration de la dimension HQE dans la conception architecturale des stations. Chez Suez, sept step ont été construites ou rénovées en 2006 selon une démarche HQE et chez Veolia, trois nouveaux projets sont en cours à Nantes, Cabourg et Saint-Martin-la-Garenne (78). AD

■ Ruba Alabed, AR Architectes, tél. : 01 44 23 89 48.



La future station d'épuration du SIA de Chartrettes, Bois-le-Roi, Fontaine-le-Port intègre la démarche HQE.

■ Certification

AXA prime les PME certifiées

Forte d'une expérience qui montre que l'adoption de bons comportements réduit les risques d'accident, Axa déploie une stratégie de reconnaissance des entreprises les plus vertueuses en matière de prévention. Ainsi, elle a créé des trophées de la prévention, dont les trois lauréats pour 2008 viennent d'être désignés. L'accord signé fin mars avec l'Ademe et l'ACFCI relève de la même politique, en offrant à toute PME engagée dans la certification Iso 14001 par étapes (dite 1.2.3 environnement) une remise de 30 % sur un contrat de garantie des risques environnementaux. Il faut dire que cette PME « idéale » a identifié ses impacts sur l'environnement, défini ses actions prioritaires et mis en place des indicateurs de suivi. Et quand

cette stratégie est en plus validée par un tiers indépendant, le dossier est du pain béni pour un assureur. La démarche 1.2.3 environnement séduit, puisqu'avant même sa généralisation toute récente à l'ensemble du territoire, 250 entreprises s'y sont déjà engagées, dans quatre régions pilotes, et 160 ont atteint le niveau 1 de certification. Le premier objectif est de sensibiliser les PME au management environnemental, mais il s'agit aussi de les préparer à la directive européenne sur la responsabilité environnementale. « Nous avons lancé l'offre Green il y a dix-huit mois, avant la transposition de la directive qui va imposer aux acteurs économiques de réparer les conséquences de leur activité sur la faune et la flore », explique

Emmanuel Argod, le directeur des affaires institutionnelles d'Axa Entreprises. Dans l'attente du texte français, en principe prévu dans la loi Grenelle, Axa a étoffé son offre en proposant à ses clients un accompagnement à la communication de crise en cas de sinistre, et bientôt l'accès à des fiches d'actualité juridique. « Il est certain que la loi Grenelle aura des conséquences sur le marché de l'assurance. Mais la profession travaille déjà sur ces sujets et devrait proposer dans l'année de nouvelles solutions, tant sur le bâtiment que sur les énergies renouvelables ou le climat », annonce Emmanuel Argod. DB

■ <http://entreprise.axa.fr>, www.123environnement.fr